

Département du Nord

Arrondissement de LILLE

Communauté de communes PÉVÈLE CAREMBAULT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION BC_2026_005

OBJET :

COMMISSION 4 -
FINANCES - RESSOURCES
HUMAINES -
MUTUALISATION - VOIRIE
- BATIMENTS -
ECLAIRAGE PUBLIC
MARCHES PUBLICS

*Marché relatif à la
requalification du Parc
d'activités des Marlières
sur la commune d'Avelin
- sélection des
attributaires et
autorisation donnée au
Président de signer le
marché*

Présents au vote de la délibération :

Titulaires et suppléants
présents : 26

Procurations : 6

Nombre de votants : 32

Présents :

Luc FOUTRY, Marie CIETERS, Bernard CHOCRAUX, Michel DUPONT, Joëlle DUPRIEZ, Bruno RUSINEK, Arnaud HOTTIN, Benjamin DUMORTIER, Sylvain CLEMENT, Jean-Louis DAUCHY, Didier DALLOY, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Léone PIERKOT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Pascal FROMONT, Anne WAUQUIER, Thierry DEPOORTERE, Vinciane FABER, Paul DHALLEWYN, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Luc MONNET, Alain DUCHESNE, Alain BOS

Ont donné pouvoir :

Nadège BOURGHELLE-KOS, procuration à Marie CIETERS
Bernadette SION, procuration à Luc FOUTRY
Guy SCHRYVE, procuration à Frédéric PRADALIER
Ludovic ROHART, procuration à Didier DALLOY
José DUHAMEL, procuration à Pascal FROMONT
Jean-Luc LEFEBVRE, procuration à Anne WAUQUIER

Absents excusés :

Cathy POIDEVIN, Olivier VERCRUYSSSE, Christophe THIEBAUT, Régis BUE, Marcel PROCUREUR, François-Hubert DESCAMPS, Anne-Sabine PLAYS, Thierry LAZARO

Secrétaire de Séance : Michel DUPONT

BUREAU COMMUNAUTAIRE du 9 février 2026

Délibération BC_2026_005

COMMISSION 4 - FINANCES - RESSOURCES HUMAINES - MUTUALISATION - VOIRIE -

BATIMENTS - ECLAIRAGE PUBLIC**MARCHES PUBLICS*****Marché relatif à la requalification du Parc d'activités des Marlières sur la commune d'Avelin - sélection des attributaires et autorisation donnée au Président de signer le marché*****Le Bureau Communautaire,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil communautaire n°CC_2020_115 relative aux délégations du Conseil communautaire au Bureau communautaire,

Vu le Code de la Commande Publique, et notamment l'article R2123-1 1°,

Vu la publication au BOAMP (avis n°25-137019) de l'avis d'appel à concurrence relatif au marché de Requalification du Parc d'Activités des Marlières sur la commune d'Avelin, ainsi que la mise en ligne du dossier de consultation sur le profil acheteur <https://marchespublic596280.fr>,

Vu l'avis de la Commission appel d'offres lors de sa séance du 3 février 2026.

Le présent marché de Requalification du Parc d'Activités des Marlières sur la commune d'Avelin a été lancé selon une procédure adaptée.

Le marché est alloté comme suit, chaque lot prenant la forme d'un accord-cadre à bons de commande mono-attributaire :

- Lot n°1 : Travaux de VRD

Montant minimum de commandes pour la durée de l'accord-cadre : 1 000 000 € HT

Montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre : 2 300 000 € HT

- Lot n°2 : Éclairage public

Montant minimum de commandes pour la durée de l'accord-cadre : 150 000 € HT

Montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre : 300 000 € HT

- Lot n°3 : Aménagement paysager

Montant minimum de commandes pour la durée de l'accord-cadre : 50 000 € HT

Montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre : 150 000 € HT

Le marché est conclu pour une durée de 20 mois à compter de sa notification. Il est reconductible une fois pour une durée de 12 mois.

Où l'exposé de son Président,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Bureau communautaire :

DÉCIDE (par 32 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION(S) SUR 32 VOTANTS) :

- ***D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer le marché avec les attributaires suivants :***

- ***Lot n°1 : Travaux de VRD***

Société EUROVIA STR - Agence de LILLE (59710 ENNETIERE)

Marché à prix unitaires

- **Lot n° 2 : Éclairage public**

Société ENSIO (78140 VELIZY)

Marché à prix unitaires

- **Lot n° 3 : Aménagement paysager**

Société FRANCE ENVIRONNEMENT (59710 AVELIN)

Marché à prix unitaires

- **D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document afférent à ce marché**

Ont signé au registre des délibérations les membres du Bureau Communautaire repris ci-dessus.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,

Michel DUPONT

Signé électroniquement par : Michel DUPONT
Date de signature : 11/02/2026

Qualité : VP RH FINANCES par délégation de SECRÉTAIRE DE SÉANCE



Pour extrait conforme,

Le Président,

Luc FOUTIN

Signé électroniquement par : Luc FOUTIN
Date de signature : 11/02/2026

Qualité : PRESIDENT



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Pevele-Carembault | CCPC
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	BC_2026_005
Objet :	Marché relatif à la requalification du Parc d'activités des Marlières sur la commune d'Avelin - sélection des attributaires et autorisation donnée au Président de signer le marché
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-02-12 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	059-200041960-20260212-BC_2026_005-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200041960-20260212-BC_2026_005-DE-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : BC_2026_005.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20260212-BC_2026_005-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	198.5 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	12 février 2026 à 13h41min45s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	12 février 2026 à 13h44min20s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Lorena
En attente de transmission	12 février 2026 à 13h44min30s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	12 février 2026 à 13h44min30s	Transmis au MI
Acquittement reçu	12 février 2026 à 13h44min36s	Reçu par le MI le 2026-02-12